



**RÉGIE**  
DES **EAUX**  
du Pays d'Aix

**PARTAGER L'ESSENTIEL.**

# LIVRET D'ACCUEIL

**LA RÉGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX  
VOUS SOUHAITE  
LA BIENVENUE  
ET RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS**



# BIENVENUE

## À LA RÉGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX

### MOT DU PRÉSIDENT

Chers abonnés,

L'ensemble des agents de la Régie des Eaux du Pays d'Aix et moi-même sommes ravis de vous accueillir parmi nos usagers.

Vous pouvez compter sur notre expertise et notre engagement total pour assurer la gestion de cette ressource précieuse :  
**l'eau que nous consommons chaque jour.**

Avec ce livret d'accueil, nous souhaitons faciliter vos démarches :  
*vous y trouverez des conseils et des informations-clés. Nos équipes restent évidemment à votre disposition pour toute précision.*

## PARTAGEONS L'ESSENTIEL.

**STÉPHANE PAOLI**  
Président de la Régie des Eaux du Pays d'Aix



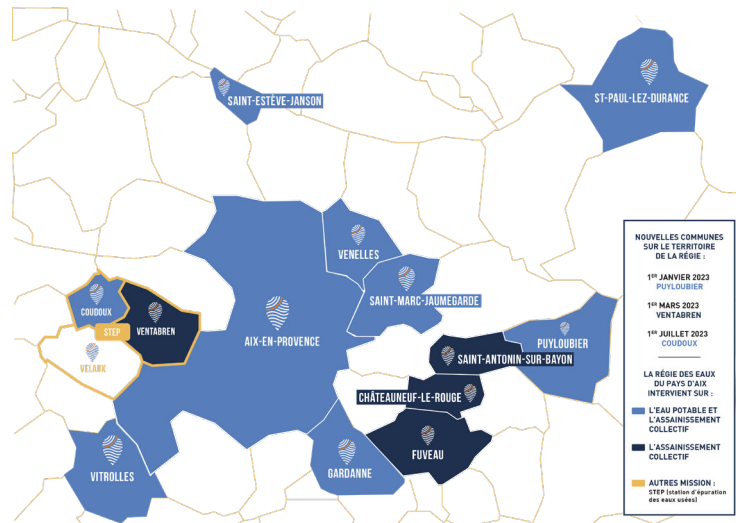
### PARTAGER L'ESSENTIEL.

### SA MISSION

Acteur local essentiel, la Régie des Eaux du Pays d'Aix assure la gestion du traitement, de la distribution et de l'assainissement de la ressource en eau sur le territoire.

### VOTRE RÉGIE EN 5 CHIFFRES

- 160 SALARIÉS POUR UN BASSIN DE VIE D'ENVIRON 240 000 HABITANTS
- 12 STATIONS D'ÉPURATION ET 13 USINES DE POTABILISATION
- 15 000 000 M<sup>3</sup> DE VOLUME D'EAU POTABLE PRODUIT EN 2021
- 1 500 KM DE RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET D'EAU POTABLE
- 44 000 ABONNÉS POUR L'EAU POTABLE
- 42 000 ABONNÉS POUR LES EAUX USÉES ET BIEN PLUS DE ROBINETS À FAIRE COULER !



# AVEC LA RÉGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX, UNE CONNEXION FLUIDE !

## RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET...

Vous souhaitez accéder à votre Espace Abonné,  
gérer vos factures ou suivre l'actualité de la  
Régie des Eaux du Pays d'Aix ?

Rendez-vous directement sur le site web de votre  
Gardien d'eau douce

[www.eauxdupaysdaix.fr](http://www.eauxdupaysdaix.fr)

**VOUS Y TROUVEREZ TOUTES LES RÉPONSES À VOS  
QUESTIONS.**



## ... ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR VOUS ABONNER



## GUETTEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

La Régie des Eaux du Pays d'Aix  
reste en contact avec ses abonnés.

Vous recevrez **deux newsletters par an.**

# VOTRE ESPACE **ABONNÉ**



## COMMENT Y ACCÉDER ?

- Créez d'abord un **compte** sur l'Espace Abonné,  
accessible depuis le site Internet de la Régie.
- Sur votre première facture envoyée par la Régie des  
Eaux du Pays d'Aix, sera indiquée votre **clé** (= mot de  
passe) qui vous permettra de lier votre contrat à votre  
Espace Abonné.
- Accédez ainsi à votre Espace Abonné et aux éléments  
de votre contrat en toute liberté !

## CONNECTEZ-VOUS !

Votre Espace Abonné vous permet de faire l'essentiel  
de vos démarches auprès de la Régie des Eaux  
du Pays d'Aix (*signaler un emménagement ou un  
déménagement, relever votre compteur d'eau,  
demander un raccordement,...*).

Sur votre Espace Abonné, vous pouvez aussi :

- TÉLÉCHARGER ET RÉGLER VOS FACTURES
- OUVRIR OU RÉSILIER UN CONTRAT
- CONSULTER ET MODIFIER VOS DONNÉES  
PERSONNELLES

**ET BIEN PLUS ENCORE...**

Tous les documents de la Régie des Eaux du Pays d'Aix  
qui vous sont utiles sont disponibles  
**en téléchargement**, notamment le règlement  
de service de l'eau potable et de l'assainissement.

# NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Va-t-on me couper l'eau ?

**Non !** Il n'y aura aucune coupure d'eau et le service sera maintenu pendant toute la période de transition.

Quelles sont les démarches ?

Vous allez recevoir la dernière facture de consommation d'eau du précédent fournisseur, qui reste votre interlocuteur pour le règlement de celle-ci et toutes questions éventuelles. Ensuite le transfert de dossier se fera automatiquement entre nos deux services.

Comment je règle mes factures à la Régie des Eaux du Pays d'Aix ?

**A réception de votre première facture, vous devrez vous rendre sur notre site Internet et créer un compte sur l'Espace Abonné.**

Une fois votre profil créé, vous pourrez régler votre facture par carte bancaire ou déposer un RIB si vous souhaitez un prélèvement à l'échéance.

## INFO MENSUALISATION



- **Le paiement mensuelisé de votre facture** est possible à partir d'un an d'antériorité de consommation.
- **La facturation étant semestrielle**, la mensualisation sera disponible à partir de **SEPTEMBRE 2024**. Vos factures semestrielles de 2023 et du printemps 2024 ne seront donc pas soumises à la mensualisation.
- **La Régie vous informera** de l'ouverture des demandes de mensualisation pour les abonnés qui souhaitent y souscrire.

# LES 4 BONNES RAISONS DE PRÉFÉRER L'EAU DU ROBINET !

1

**L'EAU DU ROBINET EST ACCESSIBLE PARTOUT.**

Chez vous comme à l'extérieur.

2

**ELLE EST ÉCOLOGIQUE.**

Boire de l'eau du robinet, c'est diminuer sa consommation de plastique et limiter ses impacts liés aux transports et à la fabrication.

3

**ELLE EST D'EXCELLENTE QUALITÉ.**

Elle répond à des paramètres très stricts de potabilité définis par le Code de la santé publique.

4

**ELLE EST ÉCONOMIQUE.**

Peu coûteuse, l'eau au robinet fournie par la Régie des Eaux du Pays d'Aix coûte en moyenne 0,0015€ par litre, ce qui revient à environ 1€ par an pour une consommation de 2 litres par jour.



# VOS CONTACTS POUR TOUTE QUESTION

**Pour nous contacter ou pour joindre l'astreinte,  
un numéro unique : 04 13 57 39 00**

Régie des Eaux du Pays d'Aix  
185 avenue de Pérouse, 13090 Aix-en-Provence

Accueil du lundi au vendredi  
8h - 12h15 / 13h15 - 16h30  
[contact@eauxdupaysdaix.fr](mailto:contact@eauxdupaysdaix.fr)

[www.eauxdupaysdaix.fr](http://www.eauxdupaysdaix.fr)



**RÉGIE**  
DES **Eaux**  
du Pays d'Aix

PARTAGER L'ESSENTIEL.

